

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE



Lundi	10h00 – 12h00
Mercredi	16h00 – 18h00
Samedi	09h30 – 11h30



Déchets verts ménagers :

Des conteneurs gris sont mis à disposition à proximité des moloks pour le dépôt des déchets ménagers verts (ne pas mettre de restes de viande ou d'ossements dans les déchets verts).

Nous vous laissons le soin de regarder ce que vous pouvez mettre ou non dans les conteneurs à compost sous « Mes biodéchets » sur ce même MEMODéchets 2019.



Tournée spéciale déchets de jardin :

Moyennant une taxe de CHF 200.- par année et par conteneur vert privé, une tournée de ramassage est organisée tous les lundis (ou autre jour de la semaine en cas de chutes de neige) entre le 16.11 et le 14.04 et tous les lundis et vendredis entre le 15.04 et le 15.11.

Les conteneurs devront être déposés avant 7h00 le matin du ramassage. Le ramassage n'aura pas lieu les jours fériés (voir calendrier 2019 ci-joint). Les conteneurs qui ne se videront pas "automatiquement", seront laissés en l'état.

Les personnes qui ne souhaitent pas prendre l'arrangement de ramassage peuvent aller déposer leurs déchets à la déchèterie durant les heures d'ouverture de cette dernière.



Déchets encombrants combustibles :

Les déchets encombrants combustibles (DEC) sont à déposer à la déchèterie de la Crête dans les bennes adéquates (voir horaires sous rubrique "Déchèterie", les lundi-mercredi-samedi). Ces dépôts **ne doivent pas dépasser 1m3 par semaine. Les objets non recyclables trouvant place dans un sac officiel, ne sont pas des DEC.** Une surveillance accrue sera mise en place afin que ces critères soient respectés. Les objets encombrants métalliques doivent être mis dans la benne correspondante.

LES DEC PROVENANT DE LA TRANSFORMATION ET DE LA DEMOLITION D'APPARTEMENTS AINSI QUE CEUX PROVENANT DE CHANTIERS (PRIVES OU PROFESSIONNELS), NE SONT PAS PRIS EN CHARGE A LA DECHETERIE.